

# Réunion Publique du 24 janvier 2014

---

Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs.

Merci d'être venus ce soir pour cette première réunion publique de notre liste "Convergence 2014" que j'ai l'honneur de conduire.



Elle est destinée d'abord, à mieux nous connaître et je souhaite partager avec vous mes objectifs, ma vision de l'avenir de notre commune pour les prochaines décennies et les premiers jalons à poser pour le prochain mandat.

Mais avant d'aborder cette question, vous à qui je vais solliciter les suffrages doivent savoir qui je suis. **[Moi, je le sais et je sais pour qui voter...]**



# Réunion Publique du 24 janvier 2014

---

Je réside dans la commune depuis plus de 12 ans, je connais mes voisins, je connais quelques autres transians rencontrés au fil des réunions relatives à mes activités associatives, à celles des parents d'élèves puis d'élus. Mais, bien sûr, je ne vous connais pas tous et réciproquement, vous êtes nombreux à ne pas me connaître.

J'ai 51 ans, je suis marié et père de 3 grands enfants. Vous savez déjà que je ne suis pas natif de Trans, mais je suis né, j'ai grandi sous le soleil méditerranéen parmi les garrigues pour ne plus pouvoir m'en séparer. J'aurai très bien pu habiter plus près de mon lieu de travail, mais c'est à Trans en Provence que j'ai choisi de résider.

Mes activités m'éloignent de notre commune et des transians, à l'exception de quelques étudiants, certains d'entre eux sont dans la même classe que moi...

Je suis professeur en science industrielle de l'ingénieur et j'enseigne au lycée "Les eucalyptus à Nice". En tant qu'enseignant, j'ai pleinement conscience que je prépare mes étudiants à entrer dans la vie active, à leur donner des armes pour se révéler et s'épanouir dans un environnement difficile.

Ceci m'a poussé à vouloir m'intéresser à cet environnement au sens large, à la communauté, à la commune.

Une occasion s'est présentée en 2008, pour faire partie d'une liste candidate aux élections municipales, celle conduite par le maire sortant.

En acceptant de devenir conseiller municipal, je voulais apprendre la marche d'une commune, les arcanes administratifs et pouvoir être une force de propositions, un acteur des progrès et de la construction de l'avenir de notre commune.

J'ai donc vécu ce premier mandat de Conseiller Municipal avec pour délégation : Affaires scolaires, Petite enfance et cantine puis informatique, internet, téléphonie fixe et mobile.

J'ai observé, j'ai appris la complexité des affaires, de la gestion et des relations avec les administrations de tutelle, pour cela mon choix s'est avéré

# Réunion Publique du 24 janvier 2014

---

positif. Je pensais pouvoir exercer une influence sur les événements, être sollicité pour contribuer à l'émergence d'idées nouvelles à travers des débats contradictoires...je m'étais trompé !

Le contrat implicite, voire quelquefois explicite, était de se soumettre à la discipline majoritaire, j'ai donc rempli mon contrat avec honnêteté, sans état d'âme dans de nombreuses circonstances quand les décisions prises me paraissaient légitimes et en attendant des jours meilleurs quand elles ne l'étaient pas. J'ai essayé de rester loyal et d'accomplir au mieux mes délégations.

Cette fin de mandat me laisse avec une meilleure connaissance de la conduite d'une commune, mais je reste frustré devant le manque d'objectivité, d'écoute, de concertation et d'initiatives, je déplore les occasions ratées et des décisions qui m'ont semblé quelques fois irrationnelles. **[Mais je n'ai certainement pas tout compris de ce qu'est la politique !]**

Ce sont les raisons pour lesquelles, je me présente donc à vous, ce soir en tant, que candidat aux prochaines élections Municipales.

Je ne peux rester passif face à la situation actuelle de Trans en Provence. Je suis animé par l'envie d'agir pour redresser notre ville et rendre aux Transiennes et Transiens la considération qu'ils n'ont pas toujours, mais qu'ils méritent.

J'ai rencontré des habitants qui partagent cette même envie d'agir et de s'investir avec détermination, sérieux et sérénité afin de remettre notre commune sur pied en élaborant un projet construit, ambitieux mais réfléchi par rapport à nos possibilités, neuf et cohérent, et surtout indépendant de toute sensibilité partisane ou de toute famille politique.

Je ne suis pas seul, j'ai une équipe composée de personnalités différentes mais ayant la même envie, s'investir pour le développement de Trans en Provence et le bien être de ses résidents.

# Réunion Publique du 24 janvier 2014

---

Maintenant, soyons concrets et parlons de ce que nous comptons faire, pourquoi ou comment sur quelques points les plus importants.

Il s'agit donc bien de notre programme qui est décomposé en trois types d'actions de portées différentes :

- nos engagements
- notre plan d'aménagement
- le recensement des projets dont nous souhaitons la réalisation durant ce mandat, ou la préparer pour l'avenir.



# Nos Engagements

---

**Établir et respecter un plan drastique d'économies sur le budget de fonctionnement est une de nos grandes priorités.**

"Ne pas augmenter les impôts, mais investir".

**Nos engagements**

**Etablir un plan drastique d'économies sur le budget de fonctionnement**

« Ne pas augmenter les impôts mais investir »



## La situation :

Durant les quinze dernières années, les dépenses de fonctionnement ont augmenté au détriment des investissements. Malgré les augmentations d'impôts locaux répétées (la pression fiscale a doublé), les marges de manœuvre n'ont pas été améliorées.

**Nos engagements**

**Etablir un plan drastique d'économies sur le budget de fonctionnement**

**La Situation...**



# Nos Engagements

---

A titre d'exemple, la seule réalisation majeure depuis 2001, est la salle polyvalente et culturelle. L'essentiel de son financement, hors subventions, provient, d'une part, d'un emprunt sur une longue période, et d'autre part de la cession du patrimoine acquis lors des mandats précédents cette période. Cette dernière source de recette est définitivement tarie.

## Comment faire et quand :



Pour rompre avec cette spirale d'augmentation des dépenses de fonctionnement et de celle de la pression fiscale, pour donner la priorité aux investissements : il faut diminuer de manière très volontariste les frais de fonctionnement.

Des mesures d'économies immédiates seront prises :

- réduction des indemnités des élus qui ont été jusque maintenant situées au plafond autorisé.
- réduction du nombre d'adjoints,
- Suppression du poste d'attaché au maire (cadre de direction)

D'autres mesures, dont les effets ne seront pas immédiats :

- Location des surfaces de toitures des bâtiments communaux pour y implanter des capteurs photovoltaïques,
- effort de réductions concentrés sur les postes de fonctionnement les plus coûteux (énergie par exemple)

# Nos Engagements

---

## **- Concernant les personnels qui ne sont pas responsables de la situation**

- rationaliser les postes de travail,
- responsabiliser l'encadrement à l'aide du pilotage par objectif, inculquer la culture du résultat pour tous,
- optimiser les travaux en régie tant que c'est possible ; si le personnel est compétent, motivé, il peut tout !
- remplacer les départs à la retraite quand il n'y a pas d'autres alternatives. -

Et surtout mettre en œuvre des formations permettant une meilleure polyvalence, une meilleure efficacité et un meilleur épanouissement de tous nos personnels municipaux.

## **Embellir, Animer le centre ville, favoriser les commerces locaux.**

### Nos engagements

#### **Embellir, animer le centre ville, favoriser les commerces locaux**



# Nos Engagements

---

Notre centre ville est de plus en plus comparé à un dortoir, un quartier mort. Il est saturé par les véhicules, quelquefois sédentaires, c'est à dire laissés à la même place pendant plusieurs jours. C'est le résultat d'un laxisme urbanistique qui a autorisé la transformation de maison de village, de locaux commerciaux, de granges, en immeuble ou en appartements au bénéfice de quelques marchands de biens. L'accès au centre et aux commerces locaux par les résidents des écarts est difficile !

L'animation du village peut-être favorisée par diverses actions :

- donner, sur certaines zones privilégiées, la priorité aux piétons plutôt qu'à l'automobile "immobile". En faire des espaces de convivialité, de rencontre, de discussions.



Pour ce faire notre programme prévoit les actions suivantes :

- Embellir les façades, dégager et égayer les places et les placettes.
- Elargir et restaurer les trottoirs du centre, partout où c'est possible.
- mettre en valeur les atouts touristiques et notre patrimoine, en particulier nos ponts et surtout les gorges de la Nartuby,

# Nos Engagements

---

- offrir aux transiens et aux touristes, une grande place de l'hôtel de ville, accueillante.

La santé économique de nos commerces peut être améliorée par des mesures simples suivantes :

- Élargir et restaurer les axes de circulation afin d'améliorer les déplacements entre tous les quartiers, (nids de poules réservés aux poulaillers)
- Créer des places de stationnements « minutes », essentiellement près des commerces, professions libérales et de la poste.

Pour que cette ouverture à l'extérieur, pour que l'animation du centre ville ne soit plus une exception, il faut améliorer le vivre ensemble, c'est à dire que les règles soient respectées par tous.

Ceci me permet d'aborder les problèmes d'incivilité, de sécurité. Ces problèmes sont du ressort de notre police municipale qui sera recentrée sur ses missions principales et soutenue dans son action qui doit s'exercée dans la justice et l'équité.

Pour faciliter son travail et le rendre plus efficace, la vidéo surveillance en centre ville et à proximité de certains dépôts d'ordures sera développée Nous encouragerons toutes initiatives citoyennes qui vise à améliorer dans le cadre légal : le vivre ensemble, la sécurité, la tranquillité et la convivialité tels que concours des anciens aux entrées et sorties d'écoles, l'affiliation à l'association « Voisins vigilants » dans les quartiers, support à l'organisation des fêtes des voisins.

Tout cela ne peut être réalisé sans votre implication. Vous serez consultés à travers des commissions extra-municipales

# Nos Engagements

**Réaliser, au plus proche du centre ville, un foyer logements pour nos personnes âgées en partenariat public/privé après étude des besoins**

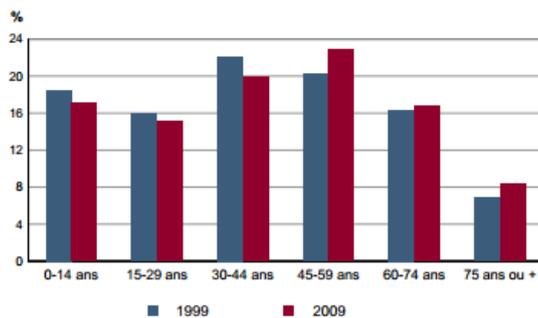
## La situation :

POP T3 - Population par sexe et âge en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>2 708</b>	<b>100,0</b>	<b>2 807</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	503	18,6	439	15,6
15 à 29 ans	422	15,6	408	14,5
30 à 44 ans	556	20,5	539	19,2
45 à 59 ans	598	22,1	664	23,6
60 à 74 ans	441	16,3	482	17,2
75 à 89 ans	182	6,7	262	9,3
90 ans ou plus	6	0,2	14	0,5
0 à 19 ans	683	25,2	612	21,8
20 à 64 ans	1 570	58,0	1 639	58,4
65 ans ou plus	455	16,8	556	19,8

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Sauf évolution des strates de population due à la réalisation de logements collectifs, la population de Trans en Provence est vieillissante. Les plus de 60 ans représentent plus de 25 % de la population. Hors, Trans en Provence n'a pas prévu de structure d'accueil pour répondre aux besoins des personnes âgées, hormis un projet de maison de retraite avorté durant le mandat 2001-2008. Pourtant, outre le fait que cette partie de la population n'est pas négligeable, elle cotise de manière substantielle au budget de la commune sans en avoir beaucoup de retour.

## Nos engagements

**Réaliser,  
au plus proche du centre-ville,  
un foyer logement  
pour nos personnes âgées**



# Nos Engagements

---

## Quels sont les besoins spécifiques auxquels il faut répondre ?

- des logements petits pour personne seule ou pour couple, confortables ne nécessitant pas de grands entretiens.
- une proximité avec les services médicaux, paramédicaux et les commerces, des lieux de convivialité et de maintien de la sociabilisations et des transports.

La réalisation d'un immeuble de logements au plus proche du centre ville nous parait être la réponse la plus adaptée, mais doit être accessible au budget communal.

L'apport municipal à ce projet serait le bâtiment lui-même ou son emplacement. En contrepartie, une partie des logements à loyers modérés resterait dans le patrimoine municipal. Le reste serait à disposition du promoteur pour être mis à la vente ou loué.

Cette opération aurait pour retombées secondaires au bénéfice de nos objectifs précédemment développés :

- une fidélisation d'une partie de la clientèle des commerces du centre ville.
- associée à la construction de logements sociaux, une possibilité de réhabilitation et de réallocation des appartements, des maisons et immeubles du centre ville dans le cadre d'une opération subventionnée par l'Agence Nationale de l'Habitat ([ANAH](#))

# Le plan d'aménagement

---

**Le problème de l'eau : sécurisation de l'approvisionnement, rendement du réseau et réduction du coût.**



Ce problème est récurrent depuis 2001 et critique depuis 2009, année de la condamnation du Puits des Incapis pour pollution par l'agence régionale de santé. Ce puits de propriété et de responsabilité de la commune de Draguignan est situé sur un terrain appartenant à la commune de Trans en Provence. Les contrats qui liaient les deux communes indiquaient un droit de tirage qui n'est plus possible depuis cette date.

On pouvait supposer que la commune de Draguignan honorerait ses engagements, endossant ses responsabilités. Cela n'a pas été le cas et l'eau indispensable à la vie des Transians a dû être achetée.

Ceci explique la situation du budget de l'eau et la création d'une taxe communale.

A travers un schéma directeur d'approvisionnement en eau potable, l'équipe sortante a fait un travail important et mis en évidence les solutions à mettre en œuvre. Nous ne remettons pas en cause ce travail, il n'est plus temps de tergiverser !

Deux solutions restent à instruire, toutes deux consistent en un raccordement aux canalisations d'eau du canal de Provence qui ont été mises en place le long de la N7 par la société du Canal de Provence entre 2011 et 2013.

Il reste à choisir qui finance l'usine de potabilisation, la dite société qui nous distribuerait de l'eau potable, ou une association de communes (dont les Arcs et Trans) qui traiterait l'eau brute.

Ceci ne solde pas le dossier contentieux entre notre commune et celle de Draguignan concernant les modalités de suspension du tirage d'eau du puits des Incapis.

# Le plan d'aménagement

---

## Urbanisme

**Étendre le réseau d'assainissement (cohérence avec le PLU).**



D'abord, revenons sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : après bien des allers et retours et des amendements, il a été approuvé par les services de l'état de justesse avant l'été. Pourtant, il est déjà en cours de révision pour le mettre en conformité avec la législation, et pour clarifier certaines prescriptions susceptibles d'être interprétées différemment, mises en évidence à l'occasion du transfert de compétence sur l'instruction des permis de la commune aux services urbanismes de la CAD.

Avant d'envisager d'autres modifications, nous considérons qu'il serait sage de le mettre en œuvre sur une période minimale. Nous ne voulons pas faire naître des espoirs illusoires à certains dont les propriétés n'ont pas été classées dans les zones d'urbanisme souhaitées. Le PLU répond à des exigences globales et ne peut, sauf erreur flagrante, satisfaire des intérêts particuliers.

C'est à travers la mise en œuvre de ce plan, de la mise en place des dessertes et voiries, de l'extension du réseau d'assainissement qu'apparaîtront de nécessaires aménagements.

# Le plan d'aménagement

## Les Logements sociaux

Le PLU prévoit les zones réservées à la réalisation de logements sociaux et l'application de la loi SRU (Solidarité et renouvellement Urbain). Bien que cette loi date du 13 Septembre 2000, depuis cette date, rien n'a été entrepris, hormis ceux qui devraient être réalisés par Bouygues sur le terrain légué par Mme Roux. La commune risque d'encourir des pénalités.

A titre d'exemple, Vidauban avec un peu plus de 10% de logements sociaux s'est vu infliger 68 000€ d'amende en 2013 et le montant pour 2014 devrait s'élever à 120 000€. Trans en Provence est, semble-t-il, passée entre les mailles du filet, grâce à l'initiation de projets depuis 2011, dont les premières actions ont été l'achat de terrains et plus récemment par le lancement des projets Bouygues (110 logements) et du chemin des Clauses (21 logements).

Cette loi impose actuellement aux communes un ratio de 25% de logements sociaux et Trans en Provence n'en possède actuellement que 0,8 % et devrait rapidement atteindre un taux de plus de 8 % vers fin 2015. Il restera des efforts à accomplir.

Le terme "logement social" a pour beaucoup une connotation péjorative.

La mission du logement social est de loger les ménages dont le revenu est inférieur à un certain plafond avec une double préoccupation :

- favoriser la mixité sociale afin d'éviter regroupements communautaires et discriminations.
- attribuer les logements avec un minimum de risque de subir des impayés.

Ces plafonds de revenus sont si élevés que 75 % de la population pourraient bénéficier de ce type de logement, s'il était possible d'en construire en quantité suffisante.

Un plan d'aménagement		
URBANISME LOGEMENTS SOCIAUX		
Catégories	Plafond des revenus mensuels pour une personne	Plafond des revenus mensuels pour un couple avec 2 enfants
PLUS Prêt locatif à usage social	2200 €	5300 €
PLA-I Prêt locatif aidé d'intégration	1200 €	2900 €
PLS Prêt locatif social	2900 €	6800 €
PLI Prêt locatif intermédiaire	4000 €	8700 €

Le vocable "logement social" fait donc référence à tout une gamme de type de constructions, de niveau de confort et de standings variés, sachant que les projets les plus fréquents se situent plutôt dans la moyenne haute (type PLS) et que si la commune est à l'initiative, le Maire peut influencer les choix.

# Le plan d'aménagement

---

**Faire participer la population au développement de leur commune et à l'amélioration du vivre ensemble :**

## **Un plan d'aménagement**

**Faire participer les habitants au développement de leur commune et à l'amélioration du vivre ensemble**

**Créer un conseil municipal jeunes (11 à 17 ans)**

**Développer le pôle éducation jeunesse et sport**

**Associer les Transians aux réflexions sur les projets**

**Mettre en place un comité des sages**

**Développer la culture**

- En créant un conseil Municipal des Jeunes (11 à 17 ans)
- En développant le pôle éducation jeunesse et sport,
- En associant les Transians aux réflexions sur les projets, sur les besoins à satisfaire, par la mise en place de comités de quartiers, ainsi que de commission de réflexions sur les problèmes particuliers : sécurité liée à la traversée de Trans par Route D1555, par exemple
- En mettant en place un comité des sages, sorte de "cour des comptes locale" dont l'avis sur la gestion et les grandes décisions sera requis.

# Le plan d'aménagement

## Développer la Culture, valoriser la salle Culturelle & Polyvalente.

C'est la grande réalisation de cette mandature.

Son déverminage est effectué.

Notre but est de faire mieux bénéficier les Transians de cette superbe installation en y organisant conférence, projections, spectacles, moyennant les aménagements qui s'avèreraient nécessaires. Ces animations seraient payantes, à des tarifs aussi modérés que possible pour équilibrer au mieux le budget de fonctionnement.

## Mais aussi d'autres aménagements :

Un plan d'aménagement

**Mais aussi**

- Stages de formation
- Horaires Mairie
- Relais petite enfance
- Quotient familial
- Festivités
- Ramassage scolaire



Adapter et élargir les horaires d'ouverture de l'accueil Mairie, afin d'offrir un meilleur service à la population

Créer un relais petite enfance, Afin de recenser les besoins des familles et adapter les possibilités offertes

Appliquer le quotient familial dans tous les secteurs

Gérer les festivités en interne (comité des fêtes géré par la municipalité)

Lancer l'étude du ramassage scolaire dans les différents quartiers des élèves des écoles maternelles et primaires de Trans, et pourquoi pas de ceux admis au collège des Arcs. Ce service ne se substituerait pas au service de la CAD mais viendrait le compléter entre les quartiers non desservis et les arrêts de bus actuellement programmés.(varrayon, Baudin et autres)

# Recensements des projets

---

Ces Projets restent à instruire. Une pré-étude de faisabilité autant technique, calendaire que financière est un préalable à l'intégration définitive dans notre programme.

- Réaliser des parkings supplémentaires afin d'absorber l'augmentation du nombre de véhicule, aérer le stationnement en centre ville et développer le stationnement minute pour faciliter l'accès aux commerces, médecins et autres.

Des projets

Des projets à instruire

Parkings

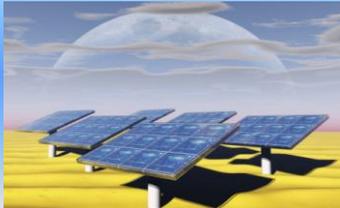


- Réaliser une aire de production d'énergie photovoltaïque. Une telle installation existe à Callian, elle rapporte à cette commune 2500 € /an par hectare, sans aucun investissement municipal.

Des projets

Des projets à instruire

**PHOTOVOLTAÏQUE**



# Recensements des projets

---

- Réalisation du schéma directeur relatif à la réalisation d'un nouveau groupe scolaire en complément de l'actuel dès que le besoin prévisionnel sera clairement identifié par l'augmentation des effectifs.

Des projets à Instruire

**GROUPE SCOLAIRE**



The image contains two smaller images. The left one shows colorful alphabet blocks (A, B, C) on a green surface with the letters 'A B C' written on it. The right one shows a teacher standing at a desk in a classroom, reading to a group of children sitting at desks.

Gouverner c'est prévoir ! On ne peut envisager une relance de l'urbanisation avec le PLU, la réalisation de logements sociaux pour se mettre en conformité avec les obligations de la loi SRU sans prendre en compte les conséquences que seront le rajeunissement de la population, et l'installation de familles avec enfants en âge d'être scolarisés.

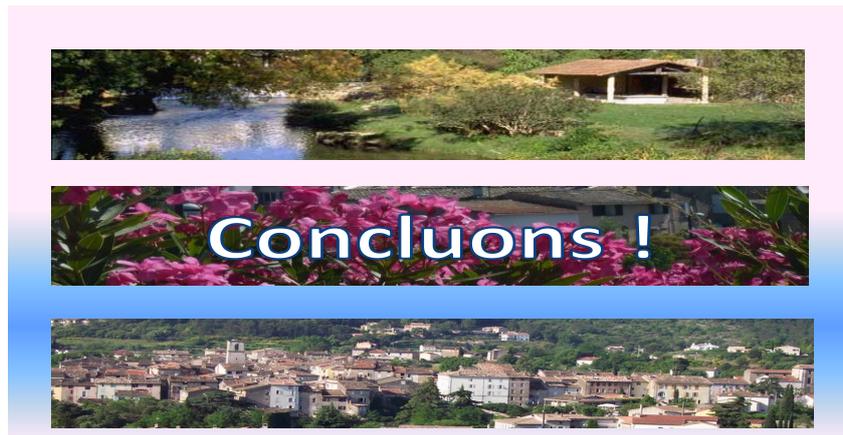
- Réalisation d'un parcours pédestre de l'hôtel de ville au pont de la Motte afin de faire découvrir les gorges de la Nartuby en misant sur le tourisme et l'artisanat.

Des projets à Instruire

**Mise en valeur des Gorges de la Nartuby**



The image contains two smaller images. The left one shows a river gorge with a bridge and buildings in the background. The right one shows a bridge over a river with a waterfall in the background.



Je vous propose de tourner la page écrite jusqu'à maintenant, de laisser notre maire prendre une distance bien méritée, après avoir consacré toutes ces années aux diverses fonctions qu'il a exercées durant les quatre mandats auxquels il a participé, il pourrait partir fier d'une réalisation majeure durant ce dernier mandat. Pourquoi le laisser s'engager sur le mandat de trop.

Prenons en main, cette ville qui n'a pas progressé aussi vite que nécessaire !

Etre votre élu, pour moi, ce n'est pas un simple titre, c'est une mission qui nécessite d'aimer sa commune et d'avoir une envie d'agir débordante et solide.

Ma détermination est totale. Les Transiennes et Transians ont besoin d'avoir un maire qui s'occupe de leur commune.

Ainsi, je suis prêt à m'engager pleinement pour améliorer leur quotidien et mener à bien des projets cohérents et utiles au bien-être de tous les habitants.

Je ne suis pas seul, j'ai une équipe avec moi, soudée, résolue, composée de personnalités différentes et compétentes ayant la même envie de s'investir pour le développement de Trans en Provence et votre bien-être.

Je vous remercie de votre attention, j'espère que mes développements n'ont pas été trop fastidieux et avoir répondu à votre besoin d'informations. Je reste à votre écoute et suis prêt à répondre à vos questions.

